

Communiqué de Presse

Paris, 21 mars 2011

Robert GOINAUD, président de la MNRA, est réélu au Conseil des mutuelles Retraite et Prévoyance de la Mutualité française

Le Président de la MNRA, la Mutuelle des artisans, Robert GOINAUD, a été réélu pour un nouveau mandat de six ans au Conseil des mutuelles Retraite et Prévoyance (CMPR) constitué au sein de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF).

Le CMPR est une instance interne de la FNMF, qui représente les mutuelles de retraite et de prévoyance. Conformément aux statuts de la Fédération, le CMPR a pour mission de définir la politique stratégique des groupements et de traiter de toutes les questions relatives à l'environnement de la retraite et de la prévoyance.

Au sein du Conseil siègent les 5 mutuelles retraite les plus importantes de France, dont la MNRA, représentée par Robert GOINAUD.

A noter que le CMPR s'est adjoint un organe opérationnel, le comité de coordination, composé de directeurs généraux des mutuelles. Le conseil délègue au comité de coordination la mise en œuvre de chantiers ou études stratégiques. Marie-Jeanne AMATA participe, en tant que directeur général de la MNRA, aux travaux du comité de coordination.



Président de la MNRA depuis 1995, Robert GOINAUD est artisan carreleur retraité à Bordeaux. Titulaire de plusieurs mandats sociaux, ancien membre du Conseil Economique et Social de la Région Aquitaine, Robert GOINAUD est président d'honneur de la CAPEB de la Gironde (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Si vous souhaitez réaliser une interview de Robert GOINAUD en face à face ou par téléphone, merci de contacter :
Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr
Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

A propos de la MNRA

Créée voici 25 ans par les artisans, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France pour la retraite Madelin des indépendants. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise, à leur conjoint et aux retraités de l'artisanat et du commerce de proximité une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire.

www.mnra.fr

